

REGLEMENT DE L'OPEN FEMININ 2023

Le Comité départemental de la Somme organise le **samedi 14 janvier 2023**

le **6eme OPEN FEMININ** en la salle du COB à **Villers Bretonneux de 14h à 18h30** :(pointage à 13h30)

Cette compétition est ouverte à toutes joueuses de la Somme, licenciées traditionnelles ou loisirs, jeunes (et moins jeunes).

Le déroulement des parties s'effectuera en 2 phases :

Poules de 3 ou 4 joueuses et tableau éliminatoire pour chaque série.

Série A : loisirs jeunes jusqu'à cadettes

Série A' : loisirs juniores et adultes

Série B : 500 points traditionnels

Série C : moins de 600 points (classées 501 à 599)

Série D : toutes catégories

Attention chaque joueuse ne pourra participer qu'à une seule série, soit sa série en fonction de ses points, ou à une catégorie supérieure.

Chaque partie se déroulera au meilleur des manches.

En poule l'arbitrage sera effectué par la 3eme joueuse, en tableau par la perdante de la partie précédente.

Les places 3-4 seront jouées selon le nombre et le classement des inscrites.

La commission féminine départementale se garde le droit de pouvoir ajuster les séries.

Le Juge arbitre désigné par le Comité pourra prendre toutes les décisions assurant le bon déroulement de la compétition.

Un droit d'engagement unique de 6 €.

Une dotation en chèque cadeaux sera assurée dans chaque série.

Cet open se veut avant tout convivial, chaque participante recevra un cadeau.

Un challenge récompensera le club le plus représenté.

Les engagements accompagnés de leur montant :

chèque libellé à l'ordre du CD ou virement avec réf open féminin + club sur CD SOMME TENNIS DE TABLE IBAN FR76 1027 8026 3100 0202 1060 166 BIC CMCIFR2A

Sont à faire parvenir pour **le 9 janvier 2023** à :

Sonia Pillon 5 rue des Magniers 80600 Beauquesnes

email : sonia-ping@hotmail.fr

Informations complémentaires : isa.tate@orange.fr